



Bruno DURNERIN
Délégué Régional Ile-de-France
Bassin de la Seine
Tel. : 06 60 22 64 51
email : idf@anpei.org
bruno.durnerin@gmail.com

Point sur les rencontres et discussions

avec les hautes autorités

dans le cadre des JO 2024

Le 1er avril 2022, l'ANPEI été reçu par Michel Cadot, préfet, délégué interministériel aux JO auprès du 1^{er} ministre, en présence d'un conseiller. L'entretien d'une durée d'une heure a eu lieu à son bureau.

Le 11 avril par vidéo, durant une heure et demie, nous nous sommes entretenus avec Frédéric Raout, chef de projet usage de la Seine auprès du préfet de l'Ile-de-France.

Si beaucoup reste à faire, nous sommes ressortis de chaque entretien avec une impression positive, nos interlocuteurs étant à l'écoute de nos attentes, tous les sujets que nous souhaitions aborder ayant suscités des discussions constructives.

Au-delà des JO, l'usage de la Seine par la plaisance, les difficultés de navigation, l'idée de créer des installations pérennes là où elles font défaut ont retenu l'attention de nos interlocuteurs.

Cérémonie d'ouverture

L'ANPEI pourrait être sollicitée pour participer avec une dizaine de bateaux. Le choix des unités retenues serait fait par Paris 2024 selon des critères technique (cuve eaux noires...) et de configuration de pont (pour accueillir les délégations).

Le calendrier fixé pour arrêter la liste des bateaux retenus est la fin de l'année 2022.

Installations provisoires en Seine

Lors de la cérémonie d'ouverture, pour, embarquer puis débarquer les athlètes, il est prévu, sur 3km, en amont de Charenton au pont d'Austerlitz et, en aval, du pont d'Iéna au pont Garigliano des pontons provisoires.

Nous avons demandé, dans le cadre d'installation des JO de prévoir quelques pontons pérennes pour permettre la traversée de Paris dans des conditions satisfaisantes et sécurisées. Il conviendrait de résoudre deux points particuliers, à savoir un ponton d'attente à l'entrée du bassin de l'Arsenal, et un ponton d'attente en amont du feu de l'alternat des îles Saint Louis et de la Cité.

Navigation et stationnement sur la Seine durant les JO

Nous ne devons pas nous faire d'illusion, lors des JO la navigation dans Paris, pour la traversée ou pour le plaisir, seront fortement contraintes ; lors des épreuves en eaux vives dans la Seine, (et les jours d'entraînement), toutes navigation sera interdites de 3h du matin jusque vers midi, soit plus d'un jour sur deux. L'après-midi et en soirée, non



ASSOCIATION NATIONALE DES PLAISANCIERS EN EAUX INTERIEURES

Association créée en 1985 & régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 198, rue de Vaugirard 75 015 Paris 15e

Présidente : Anne ACKERMANS : presidente@anpei.org

seulement le trafic de fret (barges à containers...) sera concentré alors que le trafic de bateaux à passagers sera maximum.

Dans un souci de sécurité, la préfecture de Police est très restrictive.

De manière pro-active, l'ANPEI se propose d'organiser la traversée en fixant une plage horaire d'une ou deux heures quotidiennes avec déclaration préalable de passage aux autorités.

Animations durant les JO

L'ANPEI souhaite coorganiser avec la Mairie de Paris deux ou trois flottilles, déclarées comme des manifestations sur la voie publique. Un recensement préalable des bateaux retenus devant préalablement être réalisé (contrôlé et validé par la Police) :

Deux flottilles sur la Seine :

- tour des Iles de Lutèce durant 2h/3H
 - le mardi 30 juillet après midi,
 - le jeudi 8 août en soirée,
- un circuit des canaux de Paris : la Seine => le canal St Denis => le canal St Martin => la Seine
 - du 2 au 5 août

avec escales nocturnes à Saint Denis, bassin de la Villette , bassin des Récollets.

Durant ces animations, 50% des capacités des bateaux serait réservé pour la Mairie de Paris, Paris 2024 & la DIJOP,

Proposition de mise à disposition de bateaux

L'ANPEI a proposé la mise à disposition de bateau

- Aux différents organisateurs pour le transport et la visite de délégations officielles sur la Seine, pendant et avant les JO.
- Pour les médias français et étrangers proposer des plateaux d'interviews TV tout en navigant devant les principaux monuments de Paris.

Ces deux propositions ne sont pas passées inaperçues.

D'une manière générale, le patron de la DIJOP, a demandé selon quelle modalité financière l'ANPEI pourrait participer, nous avons évoqué une subvention à l'association, cette dernière fixant des règles précises pour prendre en charge les frais fixes des bateaux participants.

Venus de nombreux bateaux à Paris et en Ile de France lors des JO

L'ANPEI s'est proposée comme relais des autorités vers le bateau français via le site internet de l'association et nos moyens de communication mais aussi à l'international via l'European Boat Association.